

## **Réunion Cœur de Ville N° 6** **jeudi 5 janvier 2017 à 18h00**

Présents Messieurs Maurice Mérabet, Jean-Noël Badéa, Daniel Seguin, Alain Guyard et Bruno De Dianous  
Mesdames Claudette Mazellier, Claudine Aubry, Vincente Bladinière.

Secrétaire de séance : Marie Messié

Invités : Patrick Vanderbosse Fleuriste et président d'Initiative Seuil de Provence et Stéphanie Wey  
Photographe et récemment élue présidente d'Ateliers et vitrines association des commerçants de Saint Paul.

Jean Noël évoque des problèmes de voirie : absence de trottoir en centre-ville (responsabilité commune de St Paul), trous dans les trottoirs de la RD 59 (responsabilité département).

**A- Rencontre/débat avec M. Patrick Vanderbosse.** Ces échanges nous permettront de capitaliser sur des éléments liés à la thématique « commerces » et tout ce qui se décline de cette dernière (stationnement, circulation, attractivité, animations...).

Présentation : Patrick nous remercie de l'avoir invité. Il est arrivé à Saint Paul en 1991 avec son épouse, qui travaille avec lui et ses 2 enfants. Il a donc suivi l'évolution du commerce en fonction du nombre d'habitants. Son emplacement initial était grand rue là où est actuellement le restaurant le rêve debout, il a connu les travaux de mise aux normes des évacuations des eaux usées, en 1998 il a transféré son activité commerciale sur le 1<sup>er</sup> cercle à savoir sur le coureau à l'emplacement de la boucherie traiteur et ce jusqu'en 2015 où il s'est de nouveau déplacé mais cette fois ci sur le 2<sup>ème</sup> cercle à savoir en bordure de la RD 59.

A titre personnel il a toujours été très investi dans la vie commerçante et dans des associations d'entreprises.

Sur la plateforme d'aide à l'entreprise, la commune de Saint Paul est très demandée.

Il y a encore des gens prêts à s'installer sur la commune mais les commerces envisagés ne seraient pas forcément viables.

Dans la proposition commerciale de Saint Paul il y a une vraie richesse grâce à la spécificité de sa proposition commerciale mais semble souffrir d'un très net manque de communication et d'un déficit d'image, notamment au regard des problèmes d'adaptation des horaires, des services proposés et de l'offre des produits.

Problématique d'accès au centre-ville et de stationnement : 2 types de commerce shopping et A/D rapide.

Arrivée de Stéphanie : elle tient le studio photo grande rue, elle vient d'être élue présidente de l'association des commerçants Ateliers et Vitrines.

Pour elle, la possibilité de travail avec l'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial ayant pour but la gestion d'une activité de service public) est une réelle opportunité pour animer le centre-ville en étant force de propositions et notamment sur la communication.

Deux directions : remplir les commerces vacants et être décisionnaires de ce qui se passe.

Rappel les objectifs de l'EPIC sont :

Promouvoir les patrimoines, le terroir et les paysages de Saint-Paul-Trois-Châteaux,

Rendre plus attractif la Ville en terme touristique et commerçant,

Améliorer la qualité d'accueil des publics sur la commune par toutes les structures,

Porter les événements d'animation du centre historique,

Développer l'aspect "site remarquable du goût" pour en faire un véritable atout du territoire.

L'EPIC permettra donc de fédérer les professionnels et les bénévoles du territoire en lien avec le commerce, le tourisme et les patrimoines archéologique, architectural, naturel et sensoriel de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

L'EPIC n'organiserait pas mais assurerait la logistique.

Prochaines dates :

Spectacle hypnose avec une proposition d'action photo sur « un commerçant une vitrine » le 04/03/2017 à 21h

Soirée cabaret des commerçants : défilé de vêtements, coiffure, fleurs et faire connaître ce qui se passe chez les commerçants de Saint Paul, ouvrir à 400 personnes et 600 pour le spectacle.

Au départ elle est arrivée sur Saint Paul pour suivre son mari

Sa perception de St Paul :

- Elle est arrivée en plein été avec les animations musicales des jeudis, les festivals, elle a trouvé une ville qui bougeait bien mais constate que l'hiver est bien plus calme
- Manque de liaison entre place du marché et de la libération voire même chamailerie.

- Circulation des voitures en centre-ville ? C'est une problématique notamment pour la vitesse, les voitures traversent Saint Paul et ne s'arrêtent que très ponctuellement, elle reconnaît qu'en tant que mère elle déplore cet état de fait mais en tant que commerçante elle est plus nuancée.
- Difficultés d'identification des parkings lorsque l'on n'est pas de Saint Paul et nouveau arrivant.

**A - Compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2016 entre les élus référents, le Service Com de la Municipalité et les référents des comités de quartier.**

Présentation de la charte provisoire qui a été faite par les élus : Mme Bétrancourt (culture) et M. Rivière (sport et propreté) pour les élus et Mme PULLARA Responsable du service de la communication suite aux propositions transmises par les comités de quartier.

Synthèse des débats entre élus/communication et référents des comités de quartier.

Distribution par Maurice de la proposition de charte.

- A l'initiative de la ville les comités de quartier **peuvent** être consultés sur des projets d'intérêt général.
- Une réunion minimum par trimestre des comités de quartier.
- S'assurer du suivi des demandes et apporter des réponses dans les meilleurs délais.

Si ces trois éléments sont sujets à discussion et débat il y a cependant un **consensus sur le fait que les comités doivent argumenter et démontrer les enjeux pour leurs demandes et projets.**

Echéancier :

- Délibération du conseil municipal de janvier concernant la charte
- Réunion programmée pour les élus début février (rencontres avec tous les membres)
- Traitement des diverses propositions, projets des comités et réponses sur leurs faisabilités et sur les délais.

*Partage de la galette.*